



Communiqué de presse
Mardi 1^{er} juin 2010

Nouveau développement sur la dyspraxie : un partenariat entre L'ADAPT et DMF

Les deux associations, DMF et L'ADAPT, viennent de signer une convention de partenariat pour mieux diagnostiquer, faire connaître, reconnaître et accompagner la dyspraxie.

Les troubles praxiques, s'ils sont méconnus, sont cependant très fréquents.

Ils touchent 4 à 6% d'une classe d'âge, soit plus de 500 000 élèves sur les 12 millions du premier et du second degré. Ils sont difficilement repérables si l'on ne connaît pas la pathologie : les enfants, qui en sont touchés, sont anormalement « maladroits », ont du mal à organiser leur gestes et leurs réalisations motrices ou graphiques sont médiocres et brouillonnes. Ces troubles mettent en difficulté en premier lieu les enfants dont la scolarité est alors sérieusement compromise s'il n'y a pas l'accompagnement nécessaire, puis les parents et le corps enseignant.

Mieux accompagner les enfants dys

Pour répondre aux besoins d'accompagnements spécifiques de ces enfants et pour mieux faire connaître cette pathologie, les associations L'ADAPT et DMF viennent de signer une convention de partenariat. *« Notre partenariat, existe déjà de manière empirique sur le terrain, mais nous avons souhaité lui donner plus d'ampleur, explique Emmanuel Constans, président de L'ADAPT. Les troubles DYS doivent être mieux connus pour pouvoir être dépistés rapidement et des dispositifs d'accompagnement doivent massivement et rapidement voir le jour pour soutenir dans leur scolarité les enfants touchés par cette pathologie ».*

Ecoute active des familles

Les deux associations vont travailler conjointement dans un premier temps au recensement et à l'évaluation des besoins. *« L'intérêt de notre partenariat, c'est de mutualiser l'expertise opérationnelle de L'ADAPT et l'expertise de DMF sur les besoins des enfants et des jeunes, commente Jean-Marc Roosz, président de DMF. Nous souhaitons pouvoir développer ensemble des services d'accompagnement de qualité basés sur l'écoute active des familles touchées par les troubles dyspraxiques ».*

Développer les services d'accompagnement

Partage des informations et des connaissances de ces pathologies, réalisation d'outils de compensation (livre, guide et logiciel...), mise en commun des initiatives et des ressources consacrées à l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes dyspraxiques... Les passerelles sont nombreuses et à terme, devront permettre de pouvoir répondre concrètement aux besoins de prise en charge et d'accompagnement des enfants et des jeunes adultes en créant des services d'éducation et de soins spécialisés dans la dyspraxie, partout en France où cela aura été jugé nécessaire et dans un souci de qualité d'accompagnement.

CONTACTS PRESSE :

Agence Rouge Safran / Emeline Pauzière 06 87 76 17 23 ou 01 72 10 10 00
L'ADAPT / Sophie Cabanes 01 48 10 94 45 ou 06 03 23 27 50
DMF / Jean-Marc Roosz 06 59 55 01 10 ou 01 43 67 60 61



A propos de L'ADAPT :

L'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, financée par l'Etat et par les dons. Présente dans toute la France à travers plus de 100 établissements et services de soins de suite et de réadaptation professionnelle, d'aide par le travail, de rééducation professionnelle, d'éducation motrice et d'accompagnement, L'ADAPT accueille chaque année près de 12 000 personnes handicapées, touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie. Elle organise chaque troisième semaine de novembre la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées (dont la 14^e édition aura lieu du 15 au 21 novembre 2010) et dispense à travers les bénévoles de son Réseau des Réussites un accompagnement à des personnes handicapées qui souhaitent être suivies dans leur recherche d'emploi. La mission qu'elle conduit depuis plus de 80 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne, pour qu'elle puisse « Vivre avec et comme les autres ».

Courant juin, dans un souci de sensibilisation à la dyspraxie et aux troubles des apprentissages, L'ADAPT rééditera sous une nouvelle formule ses deux guides pratiques « Permettre ou faciliter la scolarité de l'enfant dyspraxique » et « Permettre et faciliter la scolarité grâce à l'ordinateur ».

Pour en savoir plus : www.ladapt.net www.travaillerensemble.net www.semaine-emploi-handicap.com

A propos de DMF

DMF (DYSPRAXIQUE MAIS FANTASTIQUE) et la dyspraxie ont un vaste futur fait de projets : il ne suffit pas aux personnes dyspraxiques que la Loi de 2005 soit « mise en place », encore faut-il « la mettre en marche » ! DMF entend contribuer à la nécessaire mise en réforme de la politique du handicap. L'association se préoccupe avant tout d'aider les personnes concernées par les troubles praxiques, enfants, adolescents et adultes.

Les nombreux bénévoles très actifs, soutenus par 90 Délégués et par les membres du Conseil d'administration, apportent un soutien aux familles, des conseils et une information constamment mise à jour. Ils assurent les animations départementales, des rencontres périodiques avec les institutions et l'organisation de Colloques.

Progressant en ressources et en compétences, DMF a acquis une qualité tribunitienne reconnue : elle a « des choses à dire » dans le concert national du handicap, monde médical et monde éducatif confondus. Elle y est entendue. Le développement de DMF, les liens qu'elle tisse avec les institutions nationales, les principaux acteurs et les décideurs dans le champ de l'éducation, ont comme résultante naturelle de « devoir faire » dans les domaines où la dyspraxie est concernée au premier chef. DMF assume désormais une fonction opérationnelle : formation, adaptations pédagogiques, étude et diagnostic pour le Gouvernement des usages de l'ordinateur à l'école par les élèves en situation de handicap, construction d'une plateforme Web2.0 dédiée à la thématique « enfant / handicap / école », collaboration avec des éditions, Insertion Professionnelle des jeunes adultes Dys.

Pour en savoir plus : www.dyspraxie.org www.dyspraxie.info

CONTACTS PRESSE :

Agence Rouge Safran / Emeline Pauzière 06 87 76 17 23 ou 01 72 10 10 00

L'ADAPT / Sophie Cabanes 01 48 10 94 45 ou 06 03 23 27 50

DMF / Jean-Marc Roosz 06 59 55 01 10 ou 01 43 67 60 61